

Nos morts

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **82 (1931)**

Heft 7

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

teaux en des rythmes physiologiques corrects et de tout repos.¹ Ah ! ce n'est certes pas là un facile A B C. Nous ne sommes point ici à l'école tactique dans le rang, mais bien à l'école *stratégique supérieure* des choses de la nature.

Au précieux enseignement, déjà ancien, qui recommande à l'aménagiste comme au marteleur, d'étudier et d'analyser *le massif en levant les yeux*, pour faire choix des sujets qu'il convient de désigner à la hache : ici, dans l'étage supérieur (réalisation); là, dans les étages intermédiaires (éclaircie)² ou dans les dessous (nettoiements, dégagements), il faut ajouter *expressément* qu'il importe de scruter, tout d'abord — pour en bien connaître — la manière d'être du tapis végétal : le sol et sa couverture.

Provoquer l'installation de l'association utile, nécessaire, si celle-ci a disparu pour des causes mauvaises, et maintenir celle-ci (climax) parce qu'elle constitue alors « le berceau » que réclame la régénération recherchée : voilà l'alpha de l'action et l'utilité des études de sociologie végétale.³

Cet « enfantement » de la forêt, il importe de le capter coûte que coûte *sans nulles pertes*, lorsque celle-ci nous l'offre, *aux années mystérieuses de semences*.

Le massif, tel un peuple, restera sain et robuste tant qu'on lui accordera le régime par lequel seront entretenues, dans la permanence, les vertus utiles qui feront, en chacune de ses parties, sa grandeur et sa prospérité.

Roger Ducamp, ingénieur agronome,
ancien directeur du Service forestier de l'Indochine,
Nîmes.

NOS MORTS.

† Paul de Coulon.

Au début de l'année mourait à Routschouk, après quelques jours de maladie, M. *Paul de Coulon*, ancien inspecteur forestier du I^{er} arrondissement neuchâtelois.

¹ « Le produit *serait immense* si chaque forêt était *au degré de perfection* où une bonne administration pourrait la porter »; de *Laclède*, selon M. de *Coincy*.

² « C'est par la pratique de *l'éclaircie* qu'on régularise l'effort de la nature *et qu'on le dirige* dans le sens le plus utile à nos besoins (et aux besoins de la sylvie permanente elle-même). L'éclaircie est véritablement de la *sélection continue*. La désignation des sujets d'avenir, dès le premier âge où il est permis de le discerner nettement, est donc nécessaire. *Ducellier*, déjà cité.

³ Voir études de M. le professeur *Kuhnholz-Lordat*.

Dès sa sortie de l'École forestière de Zurich, en 1882, Paul de Coulon remplaça son oncle en qualité de gérant du domaine forestier de la ville de Neuchâtel. Il était le troisième représentant de la génération des Coulon qui furent à la tête de l'administration forestière de Neuchâtel-Ville.

Entré au service au moment où les méthodes culturales tendaient à se modifier, Coulon devint tout de suite un partisan convaincu de la futaie jardinée. Dès le début de son activité, tous ses efforts tendirent à faire évoluer vers ce régime le domaine forestier dont il avait la garde. Aux coupes successives et définitives, il substitua la coupe jardinatoire faite sur de grandes surfaces, par divisions entières.

Jusqu'à son arrivée, le rajeunissement des forêts de Neuchâtel se basait sur une période très courte de régénération. Vu ce fait, de Coulon reçut en héritage une très forte proportion de hauts et bas perchis de sapins, complétés par plantations d'épicéas, auxquels il s'agissait d'appliquer un traitement cultural.

Dans ce cas aussi, le savoir-faire de Coulon ne fut pas en défaut. Il se mit à appliquer courageusement les principes des éclaircies par le haut et jardinatoire, dont, à cette époque, on ignorait encore les bienfaits résultats. On peut dire qu'il fut, dans notre canton, l'initiateur et l'apôtre, si j'ose dire, des méthodes françaises d'éclaircie.

Je ne serais pas complet si je ne mentionnais le grand chasseur de bécasses que fut de Coulon. A cette époque, on ignorait l'auto. Les courses se faisaient à pied. Coulon en profitait pour chasser, à l'aller et au retour de son travail. Fréquemment, il ne rentrait qu'à neuf ou dix heures du soir, ayant taquiné les longs becs jusqu'à la nuit close.

Après 14 ans passés au service de sa ville natale, Coulon démissionna, mais il continua, néanmoins, à s'intéresser aux questions de sylviculture. Sylviculteur dans l'âme, il défendait sa manière de voir avec une plume alerte et incisive, parfois un peu mordante, mais on réalisait, tout de même, en lisant ses articles, l'amour qu'il portait à la forêt.

Coulon avait un tempérament d'artiste. Lors de l'exécution des martelages, il ne voulait pas être bridé par des chiffres ou par des moyennes, s'en remettant simplement à son sentiment, à son esprit d'observation et à son tempérament de sylviculteur.

Ayant quitté le service depuis fort longtemps, il ne se rendait, peut-être, plus très bien compte que les revisions d'aménagement des forêts publiques ne peuvent pas être basées sur ces seules contingences, mais que les résultats acquis, grâce à elles, doivent se traduire par des chiffres et des moyennes obtenues, par la tenue d'un contrôle exact, des opérations culturales exécutées en cours de période.

En qualité d'ancien collègue de M. Paul de Coulon, je tenais à rappeler sa mémoire dans ce Journal.

M. D. P.